

SYMPOSIUM DE L'IAJP SUR LE TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Une contribution au-delà de la solution classique

P. 6-7



Le présidium de la cérémonie d'ouverture des travaux du 22^e symposium de l'Iajp sur la "bonne gouvernance et le terrorisme : responsabilité des acteurs nationaux". C'était le vendredi 22 novembre 2024 au Chant d'Oiseau à Cotonou

ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE DE KANDI

Organisation de la
journée sectorielle
de la jeunesse

P. 5

CONSEIL RÉGIONAL DU LAÏCAT DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST

Alain Hounyo élu
Secrétaire chargé de la
promotion de la famille

P. 4

PARTAGE

RELECTURE AFRICAINE DU
NOUVEAU LIVRE DU PAPE FRANÇOIS

Le génie féminin,
objet de réflexion et
mode d'expression

P. 10



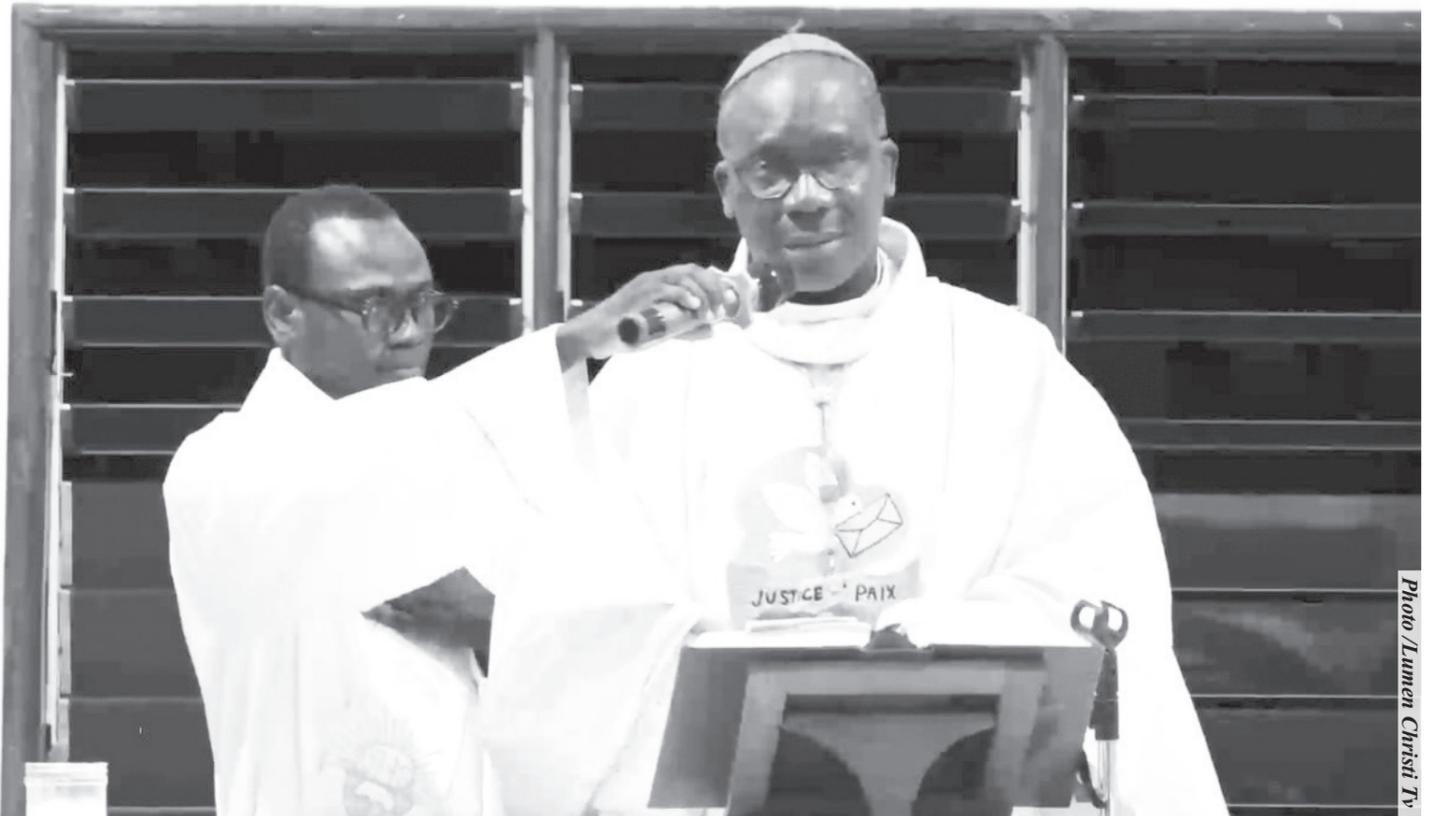
TRIBUNAL ECCLÉSIASTIQUE DE COTONOU

Ouverture de l'année jubilaire des 30 ans de création

Guillaume DANSOU

Le jeudi 21 novembre 2024 a eu lieu au Chant d'Oiseau, l'ouverture de l'année jubilaire des 30 ans du Tribunal ecclésiastique de Cotonou. Cette cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Mgr Roger Hounbédji, l'Archevêque métropolitain, avec la participation du Sylvain Akponè, vicaire judiciaire. Plusieurs prêtres, religieux et religieuses, des laïcs, des Directeurs de cabinet des présidents de l'Assemblée nationale et de la Cour suprême, des personnalités judiciaires, scientifiques et politiques ont aussi honoré de leur présence cet événement.

« Je voudrais vous demander de féliciter au nom de Mgr Roger Hounbédji, par un applaudissement retentissant, le Père Sylvain Akponè, la Sœur Antoinette, en passant par la variété des figures. Cet applaudissement est un hommage et il est en même temps un appel à un engagement nouveau pour que vous puissiez aller au large pour continuer à être témoins de la miséricorde, témoins de l'espérance. Je forme le vœu et un vœu qui devient prière pour que le Seigneur vous donne la santé, la sagesse et la force de votre mission. Il en sera ainsi puisque vous-mêmes, vous y êtes ouverts. Que l'Amour du Seigneur soit



Mgr Roger Hounbédji parle de la mission du Tribunal ecclésiastique de première instance de Cotonou

sur nous comme notre espoir est en Lui ». C'est à travers ces mots que le Père Théophile Akoha, vicaire général de l'archidiocèse de Cotonou, a ouvert le jeudi 21 novembre 2024 au Chant d'Oiseau, l'année jubilaire des 30 ans du Tribunal ecclésiastique de première instance de Cotonou.

La conférence de l'ouverture de l'année jubilaire a porté sur le thème : « La prudence à la lumière du Canon 277.2 du Code du Droit Canonique en vigueur dans l'Église ». Elle a été animée en visioconférence

par le Père Serge Tidjani du diocèse de Porto-Novo. Titulaire d'un Doctorat en Philosophie et en Droit Canonique, il est actuellement Directeur du service de droit, Chancelier et vicaire épiscopal aux Affaires canoniques dans l'archidiocèse de Québec au Canada. « Les laïcs ont une grande responsabilité dans l'Église. Un laïc ne devrait pas avoir peur d'aider un prêtre à mieux respecter son engagement sacerdotal. Il doit plutôt le soutenir spirituellement », a déclaré le conférencier. Parlant

du rôle du juge au sein du Tribunal ecclésiastique, le Père Tidjani a affirmé que « le discernement du juge requiert deux grandes vertus : la prudence et la justice. Il existe un lien intime entre prudence et justice, car l'exercice de la justice est lié à la connaissance de ce qui est juste ».

Protéger les droits fondamentaux des fidèles

Dans son homélie, Mgr Roger Hounbédji a aussi témoigné sa gratitude aux acteurs

actuels en leur renouvelant sa pleine confiance. Pour le prélat, « la mission du Tribunal ecclésiastique consiste à résoudre des problèmes épineux de la vie conjugale, à garantir l'administration correcte de la justice et à protéger les droits fondamentaux des fidèles. Le Tribunal ecclésiastique est donc un instrument de paix et d'harmonie dans l'Église. Le Père Sylvain Akponè, vicaire judiciaire, a tenu à remercier l'Archevêque de Cotonou, Premier juge du Tribunal ecclésiastique, et ses collaborateurs pour leur appui permanent de tous ordres en vue du bon fonctionnement de cette institution judiciaire. Après la messe, les participants se sont retrouvés pour une agape fraternelle.

Créé le 21 novembre 1995 par Mgr Isidore de Souza, de vénérée mémoire, le Tribunal ecclésiastique de première instance de Cotonou est une institution propre à l'Église Catholique. Selon le Droit Canonique, il est chargé de rendre la justice, de juger des affaires qui relèvent de son fonctionnement disciplinaire et sacramentaire. Sur le plan diocésain, il est le pouvoir judiciaire de l'Évêque pour l'administration pastorale de son diocèse. La création de ce Tribunal ecclésiastique est liée à l'existence de la communauté chrétienne. C'est avant tout une communauté humaine, c'est à dire constituée d'hommes et de femmes.



Au premier plan, le Père Sylvain Akponè, vicaire judiciaire, et l'assistance au cours du lancement de l'année jubilaire



AUDIT DU FICHER ÉLECTORAL AU BÉNIN

Vers l'enlissement ?

À moins de 500 jours des élections générales de 2026, les acteurs politiques s'en préoccupent fébrilement. Une liste électorale fiable semble être le premier élément auquel tient une partie de l'opposition engagée à cet effet dans un processus que pourraient enrhummer les clivages politiques.

Alain SESSOU

« Revoir de fond en comble la liste électorale devant servir aux différentes élections (présidentielle, législatives et municipales) de 2026 ». Telle est l'une des principales exigences formulées depuis longtemps par le parti de l'opposition *Les Démocrates* (Ld). Laquelle exigence a repris de la vigueur avec le Cadre de concertation que ce parti et d'autres formations et mouvements politiques ont créé le 19 novembre 2024. Tout un agenda serait même établi pour une large consultation qui prendrait en compte les partis politiques, toutes tendances confondues, ainsi que les Organisations de la société civile. Le projet porté par le parti de l'opposition *Les Démocrates* est certes noble. D'autant qu'il vise à ce que les élections basées sur des listes saines soient organisées. Seulement, quelques embûches se dressent sur la voie pour la mise en œuvre et l'aboutissement du projet.

Beaucoup de points de divergences

D'abord, la polémique qui a éclaté au lendemain de la création du Cadre de concertation continue d'être source de tensions au niveau des partis de l'opposition. La première passe d'armes a été donnée par le *Parti communiste du Bénin* (Pcb). Il a accusé vertement les responsables du Cadre de concertation des partis de l'opposition de faire le jeu du président Patrice Talon. Ensuite, après la rencontre que des responsables de ce Cadre de concertation ont eue, avec le ministre de la Justice Yvon Detchéno le 19 novembre dernier, le *Parti Force Cauris pour un Bénin émergent* (Fcbé) est monté au créneau. Dans un communiqué rendu public le 20 novembre 2024, le parti de Paul Hounkpè dénonce la démarche du Cadre de concertation qui



Joseph Djogbéno,
président de l'Upr

frise, selon lui, l'exclusion, se réclamant le premier parti de l'opposition à avoir donné l'alerte sur la nécessité de corriger la liste électorale devant servir pour les élections de 2026, *Fcbé* s'insurge contre le Gouvernement. Car la liste électorale, en aucun cas ne saurait être manipulée par un seul parti politique ou même groupe des partis politiques. Elle doit être l'œuvre de toute la classe politique, selon *Fcbé*. Une manière subtile du parti de qualifier *Les Démocrates* d'usurpateurs. En dehors du *Pcb* et de *Fcbé*, d'autres partis de l'opposition sont tout autant remontés contre l'initiative du Cadre de concertation de l'opposition et ne seraient pas prêts à s'associer à ses démarches. En clair, le manque d'harmonie et d'unité d'action au sein de l'opposition la rend vulnérable pour toute initiative visant à rendre transparent le processus électoral. Dès lors, la volonté de corriger la liste électorale n'a aucune chance d'avoir un écho favorable auprès des partis de la mouvance présidentielle. D'ailleurs, la rencontre qu'une délégation



Paul Hounkpè,
président de la Fcbé

du Cadre de concertation de l'opposition a eue le lundi dernier avec *l'Union progressiste le renouveau* (Upr) est illustrative. En effet, tout en appréciant la démarche du parti *Les Démocrates* et autres, le parti du Professeur Joseph Djogbéno dans un communiqué signé du Secrétaire général, écrit : « La demande (du parti *Les Démocrates*) est en déphasage avec les lois en vigueur au Bénin qui organisent l'établissement de la liste électorale informatisée ». Et quand on sait que l'Upr est la locomotive de la mouvance présidentielle qui traîne les autres partis soutenant l'action du chef de l'Etat, sa position semble être le référentiel d'où ne saurait s'écarter aucune autre formation soutenant la Rupture. Certes selon certaines sources, *Moele-Bénin* de Jacques Ayadji approuverait la proposition d'audit du Cadre de concertation de l'opposition. Mais sa voie en aucun cas ne peut infléchir la position de la mouvance à laquelle il appartient.

En vérité, les partis de



Éric Houndété
vice-président des Démocrates

l'opposition sont empêtrés dans des clivages et querelles de bas-étage. Au point qu'ils s'accusent entre eux de rouler à tort ou à raison pour le pouvoir. En face d'une mouvance présidentielle forte, cette faiblesse n'offre aucune perspective pour l'opposition dans ses ambitions de toiletter tel ou tel aspect des textes régissant les élections au Bénin avant 2026. Dans ces conditions, au-delà du toilettage du fichier électoral, il faut craindre par ailleurs que la relecture du Code électoral tant souhaitée ait des difficultés à être mise en œuvre de façon sereine. Et pourtant, il est nécessaire que les acteurs politiques trouvent le mécanisme à mettre en place d'ici 2026 pour un processus électoral garantissant des élections libres, démocratiques et transparentes dans la paix. Il faut peut-être revoir la méthode de part et d'autre pour que la sérénité s'installe au niveau de toute la classe politique afin de bien gérer le virage de 2026 au grand soulagement des populations.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Polémiques primaires

Le branle-bas a déjà commencé au sein des chapelles politiques. Les préparatifs plus ou moins lointains des élections générales de 2026 sont entamés, comme en témoigne, entre autres, la création du Cadre de concertation des partis de l'opposition. Sous la houlette du parti *Les Démocrates*, les membres de ce Cadre de concertation pèlerinent à travers les divers sièges des formations politiques en vue de les associer au projet d'audit du fichier électoral. Les fortunes sont diverses au regard de la réticence ou non à épouser le projet. Si le chef de l'État avait donné, l'année dernière, son accord de principe pour son exécution, ses partenaires politiques de *l'Union progressiste le renouveau* et du *Bloc républicain* n'en perçoivent pas la pertinence. Par contre, en assonance avec le Président Talon, le parti *Moele-Bénin* ne s'oppose pas à la démarche.

Ce qu'il faut immédiatement saluer, c'est la disponibilité de tous à dialoguer en ouvrant les portes de leurs sièges à leurs concurrents politiques qui ne doivent jamais être perçus comme des ennemis. En effet, rien ne vaut le dialogue franc et ouvert en vue de pallier des lendemains fâcheux. Il s'agit moins de travailler moins pour sa propre chapelle politique, que pour le peuple béninois tout entier. C'est cela qui nous arrimera davantage sur l'orbite du développement et du vivre-ensemble.

Au-delà des polémiques primaires qu'engendre déjà l'initiative, il est important que les consultations électorales générales à venir reçoivent l'adhésion de tout le corps électoral. De fait, même si les débats tourment moins autour du drame que constituent les taux élevés d'abstention lors des dernières élections, on devrait s'en inquiéter et travailler à leur amoindrissement. Toute activité politique visera alors à convaincre aussi bien les indécis que les incrédules du système électoral à participer au processus. Il est indispensable qu'ils croient que leurs voix valent leur pesant d'or et seront donc déterminantes dans le choix des élus à divers niveaux. L'exemple des Usa, et, plus près de nous, le cas du Sénégal devront nous édifier afin que le citoyen, convaincu que les résultats seront proclamés bureau de vote par bureau de vote, prenne pleinement part au processus. L'essentiel est de faire des consultations électorales à venir une prolongation des fêtes de fin et de début de la nouvelle année.

*Acheter La Croix,
c'est bon ; s'abonner,
c'est encore mieux.*



CONSEIL RÉGIONAL DU LAÏCAT DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Alain Hounyo élu Secrétaire chargé de la promotion de la famille

Norbert KOUDANOU

Du 7 au 10 novembre 2024 a eu lieu la 4^e Assemblée générale électorale du Conseil régional du laïcat de l'Afrique de l'Ouest en Côte d'Ivoire. C'était en présence des membres de la Commission épiscopale chargée de l'apostolat des laïcs de la Conférence régionale des évêques de l'Afrique de l'Ouest (Céao), avec la participation de plusieurs représentants nationaux de la sous-région.

Placée sous le thème : « Quel engagement des fidèles laïcs de l'Afrique de l'Ouest face aux défis de notre temps ? », la 4^e Assemblée générale a vu la participation des Conseils nationaux du laïcat du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Sénégal. Les travaux ont débuté par la cérémonie d'ouverture présidée par Mgr Alexis Touably, président de la Conférence régionale des évêques de l'Afrique de l'Ouest (Céao-Recowa). Ouvrant la série des allocutions, le Père Célestin Sagna, responsable du Ccpm, et Marc Aka Krou, président du Conseil national du laïcat en Côte d'Ivoire, ont rappelé la place importante que le laïc occupe dans l'Église telle que



Des laïcs aguerris venus de plusieurs pays se sont engagés à Abidjan pour le rayonnement de l'apostolat dans la foi en Afrique de l'Ouest

l'ont réaffirmé les conclusions du synode sur la synodalité.

À leur suite, Dr Joseph Akro, président du Conseil régional du laïcat d'Afrique de l'Ouest (Crlao), Mgr Boniface Ziri, Mgr Joseph Aka, Mgr Alexis Touably et Mgr François Gnonhossou, chargé de la commission laïcat, vie et famille du Crlao, ont tour à tour souligné l'urgence de l'acceptation et de la promotion

d'un laïcat plénier. Les différents intervenants ont exprimé leurs vœux de voir émerger dans la sous-région un laïcat bien formé, fort et engagé, mature et conscient de sa mission et de sa vocation.

Quelques constats

Le panel sur le thème de l'Assemblée générale, co-animé par Mgr François Gnonhossou

et Mgr Valentin Dambo, premier président du Crlao, a permis de relever quelques constats qui interpellent notre Église. Il s'agit de la franc-maçonnerie au sein de nos sociétés notamment au niveau des jeunes, l'homosexualité, le mariage pour tous, l'insuffisance de l'enracinement dans la foi catholique, la problématique liée à la sauvegarde de la vie et bien d'autres. Les différents délégués

à cette Assemblée ont invité le clergé et plus particulièrement les évêques, à davantage s'investir pour promouvoir le laïcat à tous les niveaux. À l'issue de cette Assemblée générale électorale, Alain Hounyo, président du Conseil national du laïcat et de la famille au Bénin, a été élu Secrétaire chargé de la promotion de la famille de l'Afrique de l'Ouest.

► « C'est avec bonheur que j'ai accueilli cette mission »

(Interview exclusive d'Alain Hounyo, président du Conseil national du laïcat et de la famille au Bénin)

Dans cette interview, Alain Hounyo exprime sa reconnaissance à Dieu, à la Conférence épiscopale du Bénin et à l'Église-Famille de Dieu au Bénin après sa nomination au Conseil régional ouest africain. Il réitère son engagement à travailler avec tous les groupes et associations de la famille, selon les recommandations qu'il a reçues de la Conférence épiscopale du Bénin, qui l'avait nommé en mars 2024 président du Conseil national du laïcat et de la famille au Bénin.

Propos recueillis par
Norbert KOUDANOU

La Croix du Bénin: Vous avez pris part à l'Assemblée générale électorale du Conseil régional du laïcat d'Afrique de l'Ouest (Crlao) placée sous le thème : "Quel engagement des fidèles laïcs de l'Afrique de l'Ouest face aux défis de notre temps ?" Quelles sont les motivations d'un tel thème ?

Alain Hounyo : Aujourd'hui, nous fidèles laïcs, avons à reconnaître notre identité baptismale et de confirmés dans l'Église Catholique Romaine. Ceci en jouant notre partition en tant que prophètes, prêtres et rois. L'engagement le plus

préoccupant est de travailler pour un Laïcat responsable dans l'Église-Famille de Dieu en Afrique partant de notre sous-région ouest africaine. Autrement dit, faire passer les laïcs d'une vision d'un laïcat concessionnel à un laïcat plénier. Par là, nous travaillerons pour que l'Église soit perçue comme une présence sacramentelle transformatrice, sanctificatrice de tout l'ordre temporel.

À l'issue des travaux, vous avez été élu Secrétaire spécifique, Coordonnateur de l'apostolat de la famille chrétienne au niveau de l'Afrique de l'Ouest pour les trois années à venir. Comment entendez-vous accomplir votre mission au sein de l'espace



Alain Hounyo

sous-régional et au Bénin en particulier, pour l'enracinement du laïcat dans la foi ?

J'avoue que c'est avec bonheur que j'ai accueilli cette mission

pour laquelle je m'étais préparé, parce que grâce à feu Mgr Lucien Monsi Agboka, j'ai pu avoir des formations universitaires à l'Institut pontifical Jean-Paul II. Et sur le terrain de la pastorale familiale, je suis depuis quelques années membre de la Commission épiscopale pour le laïcat, la famille et la vie au Bénin, sans oublier les activités de mon Ong *Actions citoyennes pour la promotion de l'éducation à la responsabilité de la famille* (Acper-famille). Pour moi, ce sont des atouts pour assumer cette charge de promotion de la famille chrétienne au sein de la sous-région ouest africaine.

De retour de cette Assemblée générale, au regard de tout ce

que vous avez vécu et avec la responsabilité qui est la vôtre désormais, quel message adressez-vous à adresser aux fidèles laïcs du Bénin ?

Je tiens à remercier tous les fidèles laïcs du Bénin puisque sans leurs prières de toujours, nous ne pouvons rien faire. Ensuite, c'est peut-être l'occasion pour moi de dire que le Conseil national du laïcat, de la famille et de la vie entend travailler avec tous les diocèses et avec toutes les structures, tous les groupes, mouvements et associations de l'Église-Famille de Dieu du Bénin dans l'esprit des recommandations de la lettre de nomination que j'ai reçue de la Conférence épiscopale du Bénin.



DIOCÈSE DE KANDI

Organisation de la journée sectorielle de la jeunesse

Denis KOCOU
CORRESPONDANT

Les jeunes du secteur Saint Marc de Sori dans le diocèse de Kandi se sont rassemblés du 23 au 24 novembre 2024 dans le cadre de la 2^e édition de la Journée sectorielle de la jeunesse. Plusieurs messages de sensibilisation et d'exhortation ont été délivrés au cours de cette rencontre couronnée par la messe de la solennité du Christ-Roi.

« Pour Jésus, je suis prêt(e) ». Voilà le cri de ralliement des jeunes du secteur Saint Marc (composé des paroisses Saint André de Sori, Notre-Dame de la Nativité de Gogounou et Notre-Dame de la Résurrection de Bagou) rassemblés pour les journées sectorielles de la jeunesse. Pour cette 2^e édition organisée sur la paroisse de Bagou, les jeunes ont voulu prendre du temps pour eux. Ainsi, c'est dans l'après-midi du vendredi 22 novembre 2024 qu'ils ont décidé de se retrouver. C'est ce jour même qu'ils ont organisé en début de soirée une caravane à travers la cité. Ce qui a suscité la curiosité d'autres jeunes venus suivre le concert inaugural du rassemblement, organisé un peu



Photo / La Croix / Denis KOCOU

Les jeunes du secteur Saint Marc de Sori au cours de leur rassemblement

plus tard dans la nuit.

La matinée du samedi 23 novembre a été consacrée au panel autour du thème retenu : « Comme notre Dieu est unique, recherchons l'unité ». Il est revenu à Évariste Lafia, personne ressource pour les questions touchant la vie de famille, d'animer ce thème avec à ses côtés le Père Jonas Nonsou, responsable du secteur. L'interlocuteur des jeunes a mis l'accent sur l'importance de l'unité au sein de la famille. De ce point de vue, les enfants et les jeunes constituent un maillon important

de la chaîne d'unité familiale. Ils sont les premiers à subir les affres de la division et de la discorde au sein du tissu familial. D'où la nécessité d'être des acteurs de concorde. Les échanges qui ont suivi l'exposé ont témoigné de l'intérêt que l'assistance a porté au thème.

Le lendemain, avant la célébration de la messe du Christ-Roi devant marquer la clôture du rassemblement, Jean Bio Bagou a animé une communication sur l'importance de la prière pour les jeunes. Pour le communicateur, la

jeunesse est la période de tous les possibles. Mais le meilleur possible est à chercher avec Dieu. Le jeune constamment investi dans la prière est plus attentif à faire la volonté de Dieu et ne manquera jamais de son secours. Il a exhorté son auditoire à s'exercer à passer plus de temps dans la prière que devant les écrans de téléphone et d'ordinateur.

La messe de clôture présidée par le Père Denis Kocou, représentait l'ultime occasion de communier à la joie de ce rassemblement. Dans son homélie, il a rappelé le contexte de la célébration de la journée qui

intervient le 34^e dimanche du temps ordinaire, dimanche du Christ-Roi. Si depuis quelques années le Pape François a voulu que les jeunes se retrouvent en ce dimanche plutôt que celui des Rameaux, c'est pour que Jésus règne en maître sur les jeunes. Il les a invités au courage du témoignage dans la foi. Il a aussi salué le curé de Bagou, le Père Raoul Gansa, pour son sens d'organisation et les jeunes pour leur abnégation, et souhaité que ce rendez-vous rallume à nouveau la flamme de la foi et l'engagement des jeunes sur chaque paroisse du secteur.

Profitant de la tribune, il a, en tant que point focal, lancé officiellement l'inscription pour le grand pèlerinage international du jubilé de l'an 2025 qu'organise l'Église du Bénin à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire du 29 juillet au 4 août 2025. Il a formulé le vœu que de chaque paroisse du secteur sorte au moins un jeune pèlerin. Pour ce faire, il suffira de travailler à réunir les frais de participation qui s'élèvent à 200.000 Fcfa par participant ; des frais qui vont couvrir le transport par voie terrestre, la restauration et l'hébergement. Sortis de la célébration eucharistique, les jeunes ont refait leurs forces physiques dans un partage tout aussi convivial avant la dispersion.

DIOCÈSE D'ABOMEY

Vœux temporaires et perpétuels chez les Amies de la Mission

Juste YÉLOUASSI
CORRESPONDANT

Le jeudi 21 novembre 2024, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie, les Sœurs Antoinette Adagbè et Alexandrine Alikponto ont émis respectivement leurs vœux temporaires et perpétuels. C'était au Noviciat Sainte Thérèse de Lisieux à Bohicon. Pour la circonstance, l'eucharistie a été présidée par Mgr Clet Féliho, évêque de Kandi, et Co-fondateur de l'Institut "Les Amies de la Mission". Elle a été concélébrée par une quinzaine de prêtres en présence de plusieurs dizaines de fidèles, parents et amis des heureuses du jour.

Être au service de l'unité et de la réconciliation. C'est la devise de la religieuse qui est appelée à

servir au sein de la congrégation "Les Amies de la Mission". Parents, amis et religieuses d'autres Instituts sont venus soutenir Antoinette et Alexandrine.

Dans son homélie, Mgr Clet Féliho a exprimé sa gratitude à l'endroit des concélébrants venus nombreux, ainsi qu'à toute l'assemblée. Aux prêtres, il a demandé d'être toujours des personnes sur qui le Christ est capable de compter en tout temps et en tout lieu. L'évêque de Kandi a insisté sur la qualité de la foi qui devra régner et constituer l'Église d'une part, et d'autre part, invité les fidèles à prier pour les âmes consacrées afin qu'elles puissent tenir jusqu'au bout et témoigner du Christ. À l'endroit des heureuses du jour, Mgr Clet Féliho a déclaré : « À l'exemple du prophète Isaïe, soyez purifiées par la grâce divine. Répondez volontairement à l'appel du Seigneur qui vous a balisé le chemin. Soyez fortes et persévérantes ». De fait, selon



Photo / La Croix / Juste YÉLOUASSI

Professions temporaire et perpétuelle des Sœurs Antoinette et Alexandrine

le fondateur de cet Institut, Mgr Nestor Assogba, le candidat africain doit être l'instrument de l'unité et de la réconciliation au sein d'un monde où règnent l'injustice et la haine. La mission exige que l'on soit fort et confiant dans le Seigneur, car cette confiance se manifeste dans la victoire du Christ. Lorsque Dieu appelle, c'est

de toujours à toujours.

En référence à la liturgie de la parole, Mgr Féliho a fustigé l'attitude de ceux qui causent du désordre et détruisent au lieu de construire. Il a invité les consacrées à épouser fidèlement cette idée noble de Mgr Nestor Assogba, de lumineuse mémoire. « La seule condition est d'accepter faire

violence sur soi et non sur les autres, et aller en mission pour témoigner du Christ », a-t-il précisé. Les rites de la profession temporaire ont eu lieu avant celle définitive. L'une et l'autre ont apposé leurs signatures sur le registre des vœux. Avant leurs mots de remerciement, elles se sont consacrées à la Vierge Marie, Reine des Consacrées.

SYMPOSIUM DE L'IAJP SUR LE TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Une contribution au-delà de la solution classique

La 22^e édition du symposium annuel de l'Institut des artisans de justice et de paix/Chant d'Oiseau (Iajp/Co) s'est consacrée à la question de la bonne gouvernance en lien avec le terrorisme dans la sous-région ouest-africaine. Le travail scientifique effectué par les personnes ressources ainsi que l'Appel de l'Iajp à la fin des assises, proposent des solutions d'intégration pour lutter contre le phénomène de façon durable.

► Les limites de la stratégie militaire examinées

Florent HOUÉSSINON

L'Institut des artisans de justice et de paix (Iajp/Co) a organisé du 21 au 23 novembre 2024 son symposium annuel placé sous le thème : "Bonne gouvernance et terrorisme : Responsabilité des acteurs nationaux". Les travaux se sont déroulés à Cotonou avec la participation d'un nombre impressionnant d'enseignants-chercheurs, des délégués des diocèses du Bénin, des sympathisants de l'Iajp et l'appui financier de la Fondation Konrad-Adenauer.

Presque toute la salle du Chant d'Oiseau retient son souffle le samedi 23 novembre 2024 quand le Père Raymond Goudjo raconte le vécu de ses collaborateurs dans le Nord du Bénin : « Au moment où la situation était "chaude", mes collaborateurs m'ont devancé sur le terrain. Mais ils ont été bloqués sur le chemin par l'Armée béninoise qui leur a demandé où ils allaient. Ils ont répondu qu'ils partaient vers les populations. Les soldats leur répliquent : "Là-bas ! Vers les populations ! Voulez-vous mourir ?". Ils répondent : "Nous n'allons pas vers les terroristes mais vers les populations". "Retenez une chose. L'argent ne meurt pas mais l'argentier meurt. Passez !", ordonnent les soldats après le contrôle d'identité. Mais quand nous sommes arrivés à destination, les populations étaient heureuses. "Toutes les Ongs nous ont abandonnées sauf Caritas", se réjouissent-elles ». Son témoignage interpelle plus d'un et relance les débats du panel sur l'absence de l'État dans les zones reculées.

Menaces à visage invisible

Le contexte d'organisation de ce 22^e symposium de l'Iajp est celui de la situation d'une sous-région caractérisée par la montée de l'extrémisme violent. « Qui donc n'a pas été sensible à l'hécatombe qu'engendre le terrorisme au Nigéria, au Mali, au Burkina Faso, au Niger ? », s'interroge le Père Arnaud Éric Aguénounon, Directeur de l'Iajp, dans son discours de bienvenue. « Face à une réalité aussi troublante, la patrie nous lance un cri strident de



Les participants suivent attentivement les différentes communications

mobilisation et d'actions urgentes et prévenantes. Le terrorisme est un mal systémique qui anéantit tout élan de développement dans le monde », ajoute-t-il. « Nous saluons les efforts consentis par l'État béninois en vue d'une réponse militaire efficace. Il affleure cependant à l'esprit de qui veut bien s'interroger sur les limites d'une telle réponse armée au terrorisme, qu'une telle riposte ne fait qu'endiguer le mal sans toujours arriver à l'éradiquer », déclare Mgr Aristide Gonsallo, chargé de la Commission *Justice et Paix* au sein de la Conférence épiscopale du Bénin.

Selon Kévin Anvo, représentant la Fondation Konrad Adenauer, « pour contrer cette menace au visage invisible, il faut, ma foi, bien plus qu'une approche de sécurité classique et militaire. Il nous faut aller au-delà en nous intéressant aux causes et en travaillant aux solutions liées au développement durable, à la bonne gouvernance pour le plein épanouissement des populations ». D'où l'objectif de ce symposium : identifier

les causes et conséquences du terrorisme en Afrique, ainsi que les solutions capables de faire disparaître durablement ce danger pernicieux.

Migrations et politiques publiques

Deux conférences inaugurales ont ouvert le bal des travaux : la conférence de l'Ambassadeur Théodore Loko et celle d'Éric Dèlidji Dégila, Professeur de pratique des relations internationales au *Graduate Institute* de Genève en Suisse. Les deux communications ont permis de situer le cadre théorique et de revenir sur les politiques publiques. L'Ambassadeur Loko parle de migrations irrégulières, de réponses simplistes de l'État à des problèmes complexes, et de développement notoire de structures de péché. Le Professeur Éric Dèlidji Dégila évoque les causes et les facteurs propices. Il met l'accent sur les inégalités horizontales sociales, économiques, politiques et culturelles, tout en développant le concept de "néo-

patrimonialisme". Apportant sa contribution aux débats, le député Lazare Sèhouéto a attiré l'attention sur la création de "marché artificiel" dans la zone Matéri-Tanguiéta. « Lorsque des gens viennent s'installer à Tanguiéta, louent des bâtiments cinq fois plus chers qu'il ne le faut, s'approvisionnent en carburant qui coûte 600 Fcfa et sont prêts à s'en procurer à 3.000 Fcfa le litre, ceux-là constituent une base arrière logistique pour l'extrémisme violent dont les éléments se trouvent en forêt », explique-t-il.

Le premier jour des assises a également été marqué par la communication de Victor Topanou, Maître de Conférences à l'Uac, sur « Le terrorisme, le développement humain durable et l'avenir des jeunes », et celle du Père Justin Agossou-Kpèvi, Professeur au Grand Séminaire Philosophat Saint Paul de Djimè, sur la possibilité d'« induire une nouvelle culture de dialogue face à l'extrémisme religieux ». En s'appuyant sur le philosophe allemand Jürgen Habermas, le

Père Agossou-Kpèvi propose un dialogue interculturel. « Le dialogue interculturel dont il s'agit doit être considéré comme un engagement ouvert, respectueux, courageux, critique ainsi qu'une possibilité d'en apprendre davantage sur autrui », souligne-t-il. Le Professeur Topanou a fait le lien entre le terrorisme et la réalisation du développement humain durable d'une part, et d'autre part, entre le terrorisme et l'avenir des jeunes. Il écarte les facteurs de pauvreté, de chômage et d'absence de l'État qui pourraient expliquer le phénomène du terrorisme. Ce sur quoi est revenu le panel avec des intervenants comme Célestine Zanou, Agro-économiste, Professeur Emmanuel Ahlinvi, Maître de Conférences des Universités du Cames, et Professeur Éric Dèlidji Dégila. Leur mission principale a été d'esquisser des solutions efficaces pour combattre le terrorisme. Ces solutions ont été reprises dans l'Appel de l'Iajp rendu public à la fin des travaux par le Père Arnaud Éric Aguénounon.

SYMPOSIUM DE L'IAJP SUR LE TERRORISME EN AFRIQUE DE L'OUEST

► Appel de l'Institut des artisans de justice et de paix/Chant d'Oiseau

Au terme des travaux du symposium annuel, l'Iajp a rendu public un Appel. Lisez plutôt !

Le Continent africain, aujourd'hui encore, fait face à des défis sans cesse croissants, liés à la gouvernance et à la sécurité. Entre les coups d'État, les coups de force constitutionnels et les régimes démocratiquement hybrides, le recul d'avec l'Etat de droit et les droits humains est sans précédent et nous interpelle tous : gouvernants, citoyens, universitaires, partis politiques, société civile. C'est pourquoi les activités intellectuelles de l'année 2024 ont été placées sous l'égide du thème central intitulé : **La coopération internationale et les défis contemporains en Afrique**. Nos diverses rencontres et les différents débats de cette année atteignent en ce symposium leur sommet. **Bonne gouvernance et lutte contre le terrorisme : responsabilité des acteurs nationaux**, voilà le thème qui nous a rassemblés.

La Doctrine Sociale de l'Église, tout en affirmant au numéro 513 que le terrorisme est « **l'une des formes les plus brutales de la violence qui bouleverse aujourd'hui la communauté internationale : il sème la haine, la mort, le désir de vengeance et de représailles** », ne manque pas non plus au numéro 514 de le condamner : « **Le terrorisme doit être condamné de la manière la plus absolue. Il manifeste un mépris total de la vie humaine et aucune motivation ne peut le justifier, dans la mesure où l'homme est toujours une fin et non un moyen** ».

S'il faut condamner le terrorisme, il est aussi important de prendre les dispositions nécessaires pour assurer à tous une quiétude et une paix certaines. Il n'est pas anodin que la problématique de la bonne gouvernance reste le levier indispensable et adéquat pour lutter contre le terrorisme. En effet, la bonne gouvernance, qui assure la transparence, l'inclusion et la participation collective de tous, est une forteresse contre l'expansion et l'essor des violences extrémistes et du terrorisme. C'est pourquoi :

1- L'État est appelé à œuvrer pour l'effective incarnation de l'État de droit. En effet, le gouvernement doit assurer l'application impartiale du droit, de la loi constructive, et garantir les droits fondamentaux des citoyens. De ce point de vue, l'État est appelé à renforcer sa légitimité et celle des dirigeants en assurant l'alternance au pouvoir, gage d'une confiance renouvelée entre l'État et les citoyens, avec en arrière-plan la force des Institutions de contre-pouvoir et l'esprit de redevabilité. L'État de droit implique nécessairement l'imprégnation structurante de la vocation de contre-pouvoir, de la redevabilité, de la protection des libertés et de la justice sociale.

2- L'État doit accentuer ses actions en vue d'une réelle décentralisation impactant structurellement les communes et leurs habitants (construction des puits, des écoles, des centres de santé, des routes, des commissariats de police, des marchés, et surtout la dotation en énergie), sans aucun système de cadenasement du pouvoir municipal. En effet, une décentralisation réussie donne l'occasion aux régions les plus éloignées perméables au terrorisme, d'avoir les ressources nécessaires et de participer à la prise des décisions. Par contre, l'échec de la décentralisation crée le sentiment d'abandon qui nourrit les idées extrémistes et le sentiment de haine contre l'État. Par ailleurs, au titre de la lutte contre l'extrémisme, l'État du Bénin doit associer les chefs des collectivités locales, c'est-à-dire les leaders locaux, les chefs traditionnels et les associations communautaires. Ils sont des acteurs indispensables (essentiels) pour les stratégies mises en place dans le cadre de la prévention des conflits et du terrorisme.

3- L'État devra s'évertuer à la mise en œuvre des principes démocratiques dont le pluralisme politique qui permet à tous les acteurs politiques de s'exprimer et d'agir. Un autre principe non moins négligeable qu'est la liberté politique de chaque citoyen devra être respecté dans ce même chapitre.

Sous un autre prisme, il faut le dire, la coopération avec les pays de la sous-région devrait être une priorité diplomatique. Plus spécifiquement, les États avec lesquels le Bénin partage des frontières. Ainsi, le gouvernement devra prendre en compte le bien supérieur de la nation et de ses citoyens pour revenir à l'exigence des relations inter-États bénéfiques pour chacune des parties. De ce point de vue :

4- Il est donc urgent que l'État béninois œuvre pour l'amélioration des relations et de la coopération avec les États frontaliers. Cela implique une synchronisation conjointe des efforts des États pour le contrôle systématique des flux transfrontaliers d'armes et de combattants. À cela s'ajoutent le partage conjoint des renseignements sécuritaires et l'organisation fréquente des exercices militaires conjoints, car « **les rapports qui s'instaurent dans un climat de coopération et de solidarité dépassent les divisions idéologiques, et incitent à la recherche de ce qui unit au-delà de ce qui divise** » (*Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église n°420*). En cela, il faudra plus spécifiquement créer des organismes indépendants de surveillance et d'évaluation des politiques de sécurité et de lutte contre toutes formes de conflits (l'extrémisme, le terrorisme, la rébellion).

5- L'État béninois est appelé à faire la lumière sur les maux qui minent la nation et en faire le socle analytique qui fonde les politiques publiques. Le climat de vérité implique indubitablement la confiance réciproque et l'engagement plus concret des acteurs nationaux et des citoyens à divers niveaux. Malheureusement, ce vœu, dans son accomplissement, est confronté aux peurs structurales, aux violences interpersonnelles séculaires et aux conflits identitaires. Sans violence et cruauté, l'État

travaillera à maintenir aussi un rapport juste et fraternel avec toutes les composantes de la société béninoise. Ce rapport État-citoyens constitue, bien au-delà des échanges, le gage d'une paix durable.

Ce symposium nous rappelle que la lutte contre le terrorisme ne peut être remportée qu'à travers un effort collectif, un engagement personnel, une responsabilité individuelle et/ou communautaire à toute épreuve. L'unité, la prospérité partagée et la protection des droits de l'homme sont des armes qui nous permettront de vaincre le terrorisme et de construire un avenir plus sûr, plus harmonieux et plus radieux pour le Bénin et pour l'Afrique toute entière. N'est-ce pas ensemble, en tant qu'acteurs nationaux, que nous pouvons transformer nos aspirations en réalités ? « **Les problèmes socio-économiques (même de sécurité) ne peuvent être résolus qu'avec l'aide de toutes les formes de solidarité : solidarité entre pauvres, entre riches et pauvres, entre travailleurs, entre employeurs et employés au sein d'une entreprise, solidarité entre les nations et entre les peuples. La solidarité internationale est une exigence d'ordre moral. La paix du monde en dépend pour une part** ». Cet appel à la solidarité commune exprimé au numéro 1941 du *Catéchisme de l'Église Catholique* montre l'urgence de l'apport et de la participation collective dans le processus de paix et de sécurité durables. Il nous faut en tant qu'acteurs nationaux (politiques, gouvernants, élites, entrepreneurs, cadres à divers niveaux, artisans, commerçants, citoyens lambda), veiller à la transparence des institutions du pays surtout en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. En effet, pour assurer cette transparence, il faut mettre en place des mécanismes qui veillent à la bonne utilisation des fonds publics, évitant de ce fait la corruption qui favorise la montée de l'instabilité et le terrorisme.

Le dialogue interreligieux n'est pas à reléguer au second plan dans le processus de consolidation de la paix et de la sécurité sociales. Il nous faut donc intégrer que « **c'est une profanation et un blasphème de se proclamer terroristes au nom de Dieu** » (CDSE n°515). Le dialogue instauré permettra de désamorcer les tensions et les conflits, et surtout de prévenir la radicalisation voire l'extrémisme. Le défi des confessions religieuses est d'œuvrer pour faire régner l'esprit d'amitié et d'unité entre les peuples d'une même nation. « **Si nous tous, croyants en Dieu, désirons servir la réconciliation, la justice et la paix, nous devons œuvrer ensemble pour bannir toutes les formes de discrimination, d'intolérance et de fondamentalisme confessionnel** » (*Africae munus n°94*).

6- « **N'omettons donc pas d'impliquer directement la jeunesse dans la vie de la société et de l'Église, afin qu'elle ne s'abandonne pas à des sentiments de frustration et de rejet devant l'impossibilité de prendre en main son avenir, particulièrement dans les situations où la jeunesse est rendue vulnérable par le manque de formation, le chômage, l'exploitation politique et toutes sortes d'addictions ...** » (*Africae munus n°62*). Notre devoir à tous est d'œuvrer sans ambages à la promotion de la jeunesse. Car, comme le souligne l'exhortation **post-synodale** (*Africae munus*), la jeunesse est une cible facile pour les groupes terroristes. Quand elle se sent marginalisée et abusée, son seul point de chute pour avoir le minimum vital se trouve dans ces formes d'engagement nuisible. Il est donc crucial que l'État continue d'investir dans la création d'emplois pour ces jeunes et offre un cadre adéquat pour les investissements privés.

7- Le dernier point d'attention est le levier de l'éducation. Nous le savons, le plus grand défi de l'Afrique aujourd'hui, c'est l'éducation. Nos problèmes actuels tirent leur source du défaut d'éducation. Il faut donc que le système éducatif (familial, social et académique) ait à cœur d'insuffler à tous, les valeurs de tolérance, de diversité, de différence et de citoyenneté active, pour lutter contre les idéologies radicales.

8- Ces quelques points mettent en avant la nécessité d'une coopération nationale. Cette coopération est indispensable pour relever les défis sécuritaires qui sont les nôtres aujourd'hui. Ainsi, nous espérons qu'au terme de ce symposium, chacun puisse reconnaître que la lutte contre le terrorisme requiert avant tout la responsabilité collective partagée. Les gouvernements, tous les acteurs de la vie sociale, les communautés locales ainsi que les partenaires inter-États, tous doivent travailler pour qu'une Afrique stable et prospère se gagne d'elle-même pour le bonheur de tous.

Donné au Chant d'Oiseau, ce 23 novembre 2024



Abbé Arnaud Éric AGUÉNONON
Directeur de l'IAJP/CO

Parole de Dieu

2^e Dimanche de l'Avent (semaine I du Psautier)
Année C

(08 décembre 2024)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU PROPHÈTE BARUC 5, 1-9

Jérusalem, quitte ta robe de tristesse et de misère, et revêts la parure de la gloire de Dieu pour toujours, enveloppe-toi dans le manteau de la justice de Dieu, mets sur ta tête le diadème de la gloire de l'Éternel. Dieu va déployer ta splendeur partout sous le ciel, car Dieu, pour toujours, te donnera ces noms : « Paix-de-la-justice » et « Gloire-de-la-piété-envers-Dieu ». Debout, Jérusalem ! Tiens-toi sur la hauteur, et regarde vers l'orient : vois tes enfants rassemblés du couchant au levant par la parole du Dieu Saint ; ils se réjouissent parce que Dieu se souvient. Tu les avais vus partir à pied, emmenés par les ennemis, et Dieu te les ramène, portés en triomphe, comme sur un trône royal. Car Dieu a décidé que les hautes montagnes et les collines éternelles seraient abaissées, et que les vallées seraient comblées : ainsi la terre sera aplanie, afin qu'Israël chemine en sécurité dans la gloire de Dieu. Sur l'ordre de Dieu, les forêts et les arbres odoriférants donneront à Israël leur ombrage ; car Dieu conduira Israël dans la joie, à la lumière de sa gloire, avec sa miséricorde et sa justice.

PSAUME 125 (126)

Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion,
nous étions comme en rêve !
Alors notre bouche était pleine de rires,
nous poussions des cris de joie.

Alors on disait parmi les nations :
« Quelles merveilles fait pour eux le Seigneur ! »
Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous :
nous étions en grande fête !

Ramène, Seigneur, nos captifs,
comme les torrents au désert.
Qui sème dans les larmes
moissonne dans la joie.

Il s'en va, il s'en va en pleurant,
il jette la semence ;
il s'en vient, il s'en vient dans la joie,
il rapporte les gerbes.

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA PREMIÈRE LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX PHILIPPIENS 1, 4-6.8-11

Frères, à tout moment, chaque fois que je prie pour vous tous, c'est avec joie que je le fais, à cause de votre communion avec moi, dès le premier jour jusqu'à maintenant, pour l'annonce de l'Évangile. J'en suis persuadé, celui qui a commencé en vous un si beau travail le continuera jusqu'à son achèvement au jour où viendra le Christ Jésus. Dieu est témoin de ma vive affection pour vous tous dans la tendresse du Christ Jésus. Et, dans ma prière, je demande que votre amour vous fasse progresser de plus en plus dans la pleine connaissance et en toute clairvoyance pour discerner ce qui est important. Ainsi, serez-vous purs et irréprochables pour le jour du Christ, comblés du fruit de la justice qui s'obtient par Jésus-Christ, pour la gloire et la louange de Dieu.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 3, 1-6

L'an quinze du règne de l'empereur Tibère, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode étant alors au pouvoir en Galilée, son frère Philippe dans le pays d'Iturée et de Traconitide, Lysanias en Abilène, les grands prêtres étant Hanne et Caïphe, la parole de Dieu fut adressée dans le désert à Jean, le fils de Zacharie. Il parcourut toute la région du Jourdain, en proclamant un baptême de conversion pour le pardon des péchés, comme il est écrit dans le livre des oracles d'Isaïe, le prophète : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Tout ravin sera comblé, toute montagne et toute colline seront abaissées ; les passages tortueux deviendront droits, les chemins rocailleux seront aplanis ; et tout être vivant verra le salut de Dieu.

Étude biblique**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU PROPHÈTE BARUC 5, 1-9**

« Revêts la parure de la gloire de Dieu pour toujours » : il s'agit ni plus ni moins de devenir porteurs du rayonnement même de Dieu ! En fait, les « exilés » auxquels s'adresse le livre de Baruc sont les Juifs de la Dispersion (ce qu'on appelle la « Diaspora »), toutes ces communautés juives répandues dans le monde gréco-romain, et qui se sentent comme exilées de Jérusalem. Le prophète sait bien que, malgré les vicissitudes de l'Histoire, le projet de Dieu sur Jérusalem et sur l'humanité toute entière se réalisera. Tout comme Isaïe, Baruc prêchait dans une période de découragement et de morosité : voilà une belle leçon de foi et d'espérance pour nous : tous les drames de notre temps, quels qu'ils soient, ne doivent pas entamer nos énergies... Au contraire, ils doivent les décupler.

Ps 125 (126)

La foi biblique va continuer à se développer dans le sens d'une ouverture croissante sur l'ensemble de l'humanité : au fur et à mesure qu'on découvre que l'élection d'Israël est au service du salut de l'humanité toute entière, on entrevoit Jérusalem non plus seulement comme la patrie des fils d'Israël, mais comme le point de ralliement ultime de tous les peuples. Quand notre psaume est chanté sur la route qui mène à Jérusalem, on a conscience de se diriger vers le centre de la vie d'Israël, mais aussi vers l'aboutissement du projet de Dieu pour toute l'humanité : car un jour, ce ne seront plus les seuls exilés qui emprunteront cette route, ce ne seront plus les seuls pèlerins d'Israël, ce seront tous les peuples !

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA PREMIÈRE LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX PHILIPPIENS 1, 4-6.8-11

Lorsque Paul parle de connaissance, il l'entend au sens biblique. D'ailleurs, il n'emploie pas le mot habituel en Grec (gnôsis), il invente un terme (epignôsis) qui dit une connaissance d'ordre supérieur à celui de l'intelligence. Quant à la « clairvoyance », il faut l'entendre elle aussi au sens biblique : il ne s'agit pas de raisonnement intellectuel, mais des yeux du coeur, on pourrait dire les yeux de la foi. Ainsi, les yeux bien ouverts, les croyants marchent sans trébucher vers le jour du Christ. Le chrétien est l'homme de l'attente... Il attend le Jour du Christ, c'est-à-dire le Jour du triomphe de l'Amour. Toute l'histoire humaine et toute histoire personnelle y puisent leur sens. Dans cette croissance du monde nouveau qui ne sera plus bâti que sur l'amour, nous avons notre rôle à jouer : car l'oeuvre de Dieu et l'oeuvre de l'homme ne sont pas en concurrence ! Au contraire, il s'agit d'une collaboration. Ce qui revient à dire : nous faisons notre petit possible, Dieu fait le reste.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 3, 1-6

Chaque année, pour la grande fête nationale, la fête du dieu Mardouk, les esclaves juifs déportés à Babylone étaient contraints à de véritables travaux forcés ; il fallait tracer une autoroute en plein désert : combler les ravins, raser les collines, redresser les chemins tortueux... tout cela, pénible physiquement et plus encore moralement puisque c'était en l'honneur d'une idole païenne ! Or, que vient dire Isaïe ? Désormais, c'est la route du Seigneur qui va traverser le désert : traduisez, Dieu prend la tête du cortège de votre retour triomphal au pays. Jean-Baptiste, relisant la prophétie de son lointain père spirituel, y découvre l'annonce d'un autre chemin de libération : désormais, ce ne sont plus seulement les exilés à Babylone, c'est tout homme qui verra le salut de Dieu.

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

1^{er} dimanche du temps de l'Avent-C

L'Avent



L'année liturgique C s'ouvre avec le temps de l'Avent. Qu'elle soit spirituellement fructueuse pour chacun de nous ! Dès les débuts de la nouvelle année liturgique, les préparations en vue de la naissance de Jésus entrent immédiatement dans les grandes préoccupations. C'est le moment de comprendre que chaque début d'année liturgique inscrit Dieu dans l'histoire des hommes, qui doivent se mettre en devoir de marquer leur temps au rythme du temps divin. Jérémie active l'espérance du peuple et tourne les regards vers les promesses de bonheur faites par le Seigneur à la maison d'Israël : « En ces jours-là, je ferai germer pour David un germe de justice qui exercera droit et justice dans le pays ». Le ton du psalmiste du jour vibre au même diapason : à sa conviction héritée des Sages d'Israël, qu'une récompense terrestre est accordée au juste, il ajoute l'espoir des Juifs revenus de l'Exil dans la pleine jouissance du pays des ancêtres. Le décor est planté et les espoirs sont aiguisés : Il vient, le Dieu d'Israël. Sa venue embarque les hommes dans une tension de l'attente, une grande préparation.

Jésus parle de sa venue

Jésus utilise un style apocalyptique pour parler de sa venue. Ce style qui a cours au temps de Jésus, vient prendre les relais du prophétisme deux siècles avant lui, quand toutes les prophéties ont déçu. Le peuple de Dieu qui croyait à la terre de liberté promise par Dieu se voyait subjugué par des Empires païens qui se succédaient à sa tête. C'est dans ce contexte qu'est advenue la première venue de Jésus. Mais pour nous aujourd'hui, la venue de Jésus s'inscrit triplement dans le temps : il est venu, il vient, il viendra. L'évangile du jour parle de sa venue définitive qu'il nous faut préparer. Chaque Avent dont l'année liturgique nous gratifie nous offre la précieuse occasion de prendre la mesure de l'importance de cette préparation qui doit être une constante dans la vie chrétienne. Dans cette dynamique, Saint Paul exhorte les Thessaloniens à croître dans l'amour les uns pour les autres, et à s'affermir dans la sainteté. Le langage apocalyptique qui fait voir des signes dans le soleil, la lune et les étoiles est un lieu qui nous provoque à la conversion. L'homme habituellement, pour connaître son avenir, interroge les astres parce qu'il les déifie. Et voilà qu'eux-mêmes sont soumis aux changements et ne tiennent pas. Il nous reste seulement d'être éveillés et d'attendre dans la prière le seul vrai Dieu qui vient, en vivant dans l'amour et la sainteté.

Dans ma vie

Comme le peuple de Dieu, nos espoirs déçus nous font interroger les astres, les horoscopes, les idoles. Avons-nous compris que ces choses sont du néant et sont elles-mêmes sans avenir ?

À méditer

Il nous reste seulement d'être éveillés et d'attendre dans la prière le seul vrai Dieu qui vient, en vivant dans l'amour et la sainteté.

(Jr 33, 14-16 ; Ps 25, 4-5, 5-9, 10, 14 ; 1 Th 3, 12- 4, 2 ; Lc 21, 25-28, 34-36)

Un cœur qui écoute

Un chemin à préparer dans notre cœur pour Jésus

Nous avons un chemin à préparer pour Celui qui est le Chemin. D'aucuns pourraient se demander lequel chemin ? Le psalmiste nous répond ceci : « Heureux les hommes dont tu es la force, des chemins s'ouvrent dans leur cœur » (Ps 83, 6). Il est question de la route qui mène à notre cœur, le sentier qui conduit à notre conscience. Ce lieu intime et secret que nous connaissons bien et qui a besoin de salut, "ce lieu où toute personne, quelles que soient sa catégorie et sa condition, fait sa synthèse ; là où l'être concret trouve la source et la racine de toutes ses autres forces, convictions, passions et choix. Ce lieu de la sincérité où l'on ne peut ni tromper ni dissimuler et renvoie généralement aux véritables intentions d'une personne, ce qu'elle pense, croit et veut vraiment, les "secrets" qu'elle ne dit à personne et, en fin de compte, sa vérité nue. Il s'agit de ce qui est authentique, réel, vraiment "à soi", ce qui n'est ni apparence ni mensonge." (Pape François, *Dilexit Nos*, 5, 6).

Préparer le chemin, c'est se convertir, c'est redresser ses pensées tortueuses et mauvaises pour qu'elles deviennent chemins de Dieu. C'est avoir les sentiments du Christ et rendre sa vie plus conforme à la volonté et à l'Amour de Dieu. Dieu vient à nous par les sentiers que nous lui avons tracés nous-mêmes.

Nous devons adopter une attitude sincère et humble et nous tenir éloignés de celles qui nous détournent de Dieu. Nous devons apprendre à renoncer au péché dans nos actions et nous ouvrir au Christ et à son Amour. Le temps de l'Avent est celui du plongeon dans la conversion, dans le changement. Mettons Dieu au centre de nos vies, et toute la terre verra le Salut que Dieu nous donne. Tout homme verra le Salut de Dieu agissant en nous à travers notre profonde humilité, nos bonnes résolutions, nos vertus, notre fréquentation des sacrements. Aplanissons de même notre orgueil, notre amour propre et notre égocentrisme.

C'est tous les jours que nous avons à ajuster notre vie et nos paroles à cet Amour qui est en Dieu. On voudrait que cette conversion soit faite une fois pour toutes. Mais quand nous regardons notre vie, nous voyons bien que ce n'est pas aussi simple. Il nous faut sans cesse recommencer car nous retombons souvent dans les mêmes péchés. Nous nous écartons souvent du chemin qui nous mène à la vraie vie. C'est ensemble et au jour le jour que nous avons à préparer la venue du Seigneur dans le monde d'aujourd'hui.

Supplions le Seigneur : qu'il nous donne chaque jour et à chaque instant le courage et surtout l'amour pour constamment nous convertir et continuer notre marche ! Qu'il soit avec nous pour entraîner les autres vers Lui, et que Lui qui est Chemin se fraye un sentier jusqu'à notre cœur car tout se joue dans le cœur ! Viens, Seigneur Jésus. Maranatha !

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers »



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Luc



RELECTURE AFRICAINE DU NOUVEAU LIVRE DU PAPE FRANÇOIS

Le génie féminin, objet de réflexion et mode d'expression

Le Père Anselme Chodaton propose une analyse des valeurs féminines selon le modèle proposé par le Pape François dans son nouveau livre, et le Pape Jean-Paul II dans sa lettre apostolique "Mulieris Dignitatem". Il évoque deux axes essentiels : la femme, sujet de réflexion anthropologique et théologique et la femme, artisanne de la paix par la bonté de son cœur.

Père Anselme CHODATON
DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

« Le monde attend ta lumière, tu es appelée à resplendir parce que tu es unique ». Telle est la phrase que le Pape François inscrit à la quatrième de couverture de son ouvrage. Elle résume tout le contenu du livre en onze éléments clés qui donnent sens et consistance à l'éloge de la femme aujourd'hui : le génie féminin, l'au-delà des rôles, l'artisanne de la paix, une splendide entente, la force de se donner, la grandeur des mères, les chercheuses de vérité, un coffre aux trésors infinis, les femmes qui ont enflammé le monde, les créateurs d'harmonie, chaque femme est un chef-d'œuvre.

Depuis le 28 juillet 2013 à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse jusqu'à son discours du 7 mars 2024, veille de la Journée internationale de la femme, le Pape François a exhorté, conseillé, proposé dans ses audiences, lettres pastorales, discours, rencontres internationales, plusieurs textes qui, éloquemment, défendent et restaurent la femme à travers son génie féminin. L'apologie qu'il fait de la femme prend en compte intégralement le corps, l'âme et l'esprit, la totalité de l'être-femme. Cette hymne peut aussi servir de relecture et d'adaptation aujourd'hui pour toutes les femmes en général, et pour celles africaines voir béninoises en particulier. Sans déifier la femme, il fait déployer son génie féminin essentiellement en lien avec les transcendants tels que le bien, le beau et le vrai qui convergent en un. Pour notre part, nous nous limiterons à deux réflexions que nous jugeons importantes pour la femme africaine voire béninoise aujourd'hui : la femme, sujet de réflexion anthropologique et théologique et la femme, artisanne de la paix par la bonté de son cœur.

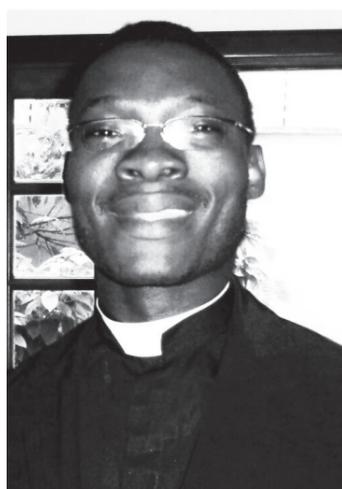
La femme, sujet de réflexion anthropologique et théologique

Il est important de poursuivre la réflexion sur les grands chantiers de l'anthropologie et de la théologie au sujet de la femme dans l'Église et dans la société. Elle pourrait passer par le rappel d'une lecture à la fois anthropologique et biblique que fait ici le Pape François sur l'identité et le rôle de la femme.

L'identité anthropologique de

la femme. Selon le Pape François, il est plus que nécessaire de renoncer à toute forme d'idéologie politique ou culturelle qui ignore la délicatesse avec laquelle la femme fut créée. Ainsi donc, il faut « valoriser hautement la capacité de relation et de donation de la femme à travers la réciprocité », un élément anthropologique primordial (François, "Tu es unique", l'hymne au génie féminin, Libreria Pienogiorno, septembre 2024, p.82). L'homme et la femme sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu comme dit le texte biblique en Genèse (1, 26-27). Autrement dit, « non seulement l'homme, pris à lui-même, est à l'image de Dieu, non seulement la femme, prise à elle-même, est à l'image de Dieu, mais que l'homme et la femme, en tant que couple, sont image de Dieu » (François, "Tu es unique", l'hymne au génie féminin, Libreria Pienogiorno, septembre 2024, p.83). Plus loin, nous percevons la grandeur et l'identité réelle de la femme. Il affirme que la femme « n'est pas comme une réplique de l'homme, mais vient directement du geste créateur de Dieu. L'image de la côte n'exprime pas du tout une infériorité ou une subordination mais, au contraire, signifie que l'homme et la femme sont de la même substance, qu'ils sont complémentaires et ont ainsi cette réciprocité ».

La valeur théologique du rôle de la femme. L'être humain est confié à la femme. Le Pape François rejoint la pertinence de la réflexion faite par son prédécesseur de vénérée mémoire, le Saint Pape Jean-Paul II dans sa Lettre apostolique *Mulieris Dignitatem* au numéro 30 sur la dignité de la femme : *si la dignité de la femme témoigne de l'amour qu'elle reçoit pour aimer à son tour; le paradigme biblique de la "femme" semble montrer aussi que c'est le véritable ordre de l'amour qui définit la vocation de la femme elle-même. Il s'agit ici de la vocation dans son sens fondamental, on peut dire universel, qui se réalise et s'exprime par les "vocations" multiples de la femme dans l'Église et dans le monde. La force morale de la femme, sa force spirituelle, rejoint la conscience du fait que Dieu lui confie l'homme, l'être humain, d'une manière spécifique. Naturellement, Dieu confie tout homme à tous et à chacun. Toutefois, cela concerne*



Père Anselme Chodaton

*la femme d'une façon spécifique - précisément en raison de sa féminité - et cela détermine en particulier sa vocation. A partir de cette prise de conscience et de ce qui est confié, la force morale de la femme s'exprime à travers les très nombreuses figures féminines de l'Ancien Testament, du temps du Christ, des époques suivantes jusqu'à nos jours. La femme est forte par la conscience de ce qui lui est confié, forte du fait que Dieu « lui confie l'homme », toujours et de quelque manière que ce soit, même dans les conditions de discrimination sociale où elle peut se trouver. Cette conscience et cette vocation fondamentale disent à la femme la dignité qu'elle reçoit de Dieu lui-même, et cela la rend « forte » et affermit sa vocation. Ainsi la « femme vaillante » (cf. Pr 31, 10) devient un soutien irremplaçable et une source de force spirituelle pour les autres qui se rendent compte de l'énergie considérable de son esprit. A ces « femmes vaillantes » sont très redevables leurs familles et parfois des nations entières » (Jean-Paul II, *Mulieris Dignitatem*, n°30).*

La femme, artisanne de la paix

La contribution féminine est plus que jamais indispensable : la femme, en fait, sait unir avec tendresse. En ce sens, le Pape François affirme que « la femme, avec sa capacité unique de compassion, avec son intuition et sa propension naturelle à prendre soin, sait de manière éminente comment être, pour la société, une intelligence et un cœur qui aime et qui unit, mettant l'amour là où il n'y a pas d'amour; l'humanité là où l'être humain lutte pour se retrouver » (François, "Tu es unique", l'hymne au génie

féminin, Libreria Pienogiorno, septembre 2024, p.51). Ainsi donc, construire la paix est un art et suppose quelques attitudes de vie, d'être, d'agir et de faire. Cet art requiert sérénité, créativité, sensibilité et dextérité. Pour y parvenir, le Pape François propose particulièrement aux femmes d'être délicates avec la douleur des autres, semeuses d'espérance, sentinelles pour le monde, la société, l'Église et la famille. D'ailleurs, il énonce quelques modes d'agir, d'être de la femme en l'invitant à :

- « *Œuvrer pour la paix au milieu des hommes* » en se mettant en chemin, résistant à la paralysie sociale ou à la démoralisation relationnelle. Il convient pour elle, de travailler à la patience active et non passive. Il ne s'agit pas de se laisser maltraiter ou tolérer des agressions physiques ni accepter d'être traité comme un objet mais travailler à « *extirper de chez soi (et de son entourage) aigreur, emportement, colère, clameurs, outrage, avec la malice sous toutes ses formes* » (Ep 4, 31). Le rôle éminemment grand des femmes dans la famille, la société, l'Église, en tant qu'épouses, mères, sœurs, leaders, responsables d'entreprises, d'institution, de communauté, n'est plus à démontrer au Bénin. Le Réseau Africain pour le Maintien de la Paix-Bénin affirmait le 14 mars 2024 que « *les femmes béninoises jouent un rôle essentiel en tant qu'agents de transformation dans les efforts de maintien de la paix. Leur capacité à mobiliser les communautés, à promouvoir le dialogue et à prévenir les conflits en fait des actrices clés dans la construction d'une société pacifique et résiliente* » (<https://ramp-afrique.org/les-femmes-beninoises-comme-agents-de-transformation-dans-la-consolidation-de-la-paix/>).

- Utiliser un langage qui donne la force à travers les paroles de consolation, d'encouragement, de bienveillance, de pardon, du soin de l'image de Dieu en l'autre, de contemplation de l'autre à la lumière de l'espérance, de la culture de l'amour malgré tout. Croire en la paix et en la perfectibilité de l'homme reste une gageure mais une possibilité dont il faut s'en convaincre à en s'impliquant positivement soi-même. Dans cet ordre d'idée, Dorothee Sölle, une théologienne allemande, une des auteures citées

par le pape François, affirme face à l'illusion des forts: « *Je ne crois pas au droit du plus fort, au langage des armes, au pouvoir des puissants. Je veux croire aux droits de l'homme, à la main ouverte, au pouvoir des personnes non violentes. Je ne pense pas pouvoir lutter contre l'oppression ailleurs si je tolère l'injustice ici. Je veux croire que le droit est un, ici comme ailleurs, que je ne suis pas libre tant qu'un seul homme est esclave. Je ne crois pas que la guerre et la faim soient inévitables et que la paix soit inaccessible. J'ose croire plutôt, toujours et malgré tout, à l'homme nouveau. J'ose croire en ton rêve, ô Dieu, un nouveau Ciel, une nouvelle Terre où vivra la justice* ».

En conclusion, "Tu es unique", l'hymne au génie féminin du pape François est riche de réflexions. Il reste prudent sur les élans d'idéologies féministes qui veulent confondre avec la logique du monde et disperser les esprits faibles. Une vérité fondamentale paraît primordiale : « *les femmes savent synthétiser trois langages dans leur manière unique d'agir: celui de l'esprit, celui du cœur et celui des mains. La femme, lorsqu'elle est mûre, pense ce qu'elle sent et ce qu'elle fait ; elle ressent ce qu'elle fait et ce qu'elle pense ; elle fait ce qu'elle sent et pense : c'est une harmonie. C'est le génie des femmes. C'est la femme qui arrive la première à cette harmonie d'expression* ». C'est une synthèse spécifique uniquement à l'être humain, et que la femme incarne d'une manière merveilleuse qu'aucune machine ne pourrait réaliser. Car une machine ne sent pas battre en elle le cœur d'un enfant qu'elle porte, elle ne s'effondre pas, fatiguée et heureuse, à côté du berceau de ses enfants, elle ne pleure pas de douleur et de joie, partageant la douleur et les joies des personnes qu'elle aime. La femme fait ces choses de manière naturelle, elle les fait d'une manière unique, précisément en raison de sa capacité à en prendre soin. C'est pourquoi, comme l'écrivaient les Pères dans leur message le 8 décembre 1965 à la clôture du Concile Vatican II, nous pouvons dire qu'« *en ce moment où l'humanité connaît une si profonde mutation, les femmes imprégnées de l'esprit de l'Évangile peuvent tant pour aider l'humanité à ne pas déchoir* ». Le génie féminin fait la différence.

PARLONS LITURGIE¹

Les scrutins baptismaux

Le mot scrutin (du Latin *scrutare*, pénétrer) est une vieille expression de la pastorale du baptême. Désuet pendant longtemps, il est de nouveau employé à propos du baptême des adultes.

Au IV^e et au V^e siècles, il servait à nommer une cérémonie de préparation au baptême : les catéchumènes étaient appelés à marcher vers le baptême en recevant une formation doctrinale et morale et en faisant des efforts pour vivre une vie spirituelle plus intense. Les scrutins étaient l'occasion de vérifier leurs progrès. Mais il ne faut pas les imaginer comme des examens au sens moderne du terme : ils étaient conçus pour mettre en relief que ce n'était pas leur volonté et leurs efforts qui allaient leur permettre d'accéder au baptême, mais le choix et l'Amour de Dieu. Ces scrutins valorisaient l'appel de Dieu et étaient toujours accompagnés d'exorcismes qui signifiaient que cet appel pouvait être compromis par Satan.

Dans le vocabulaire ecclésial, le mot scrutin rassemble trois sens : c'est une cérémonie au cours de laquelle le candidat au baptême est replacé devant la grandeur de l'appel de Dieu, examiné sur sa progression dans la vie chrétienne, et aidé par un exorcisme contrecarrant l'emprise du mal sur lui.

La réforme liturgique issue du Concile Vatican II a redonné de l'importance aux scrutins. Trois sont prévus, le 3^e, 4^e et 5^e dimanche de Carême, en vue des baptêmes donnés pendant la veillée pascale. Ils ont même signification que dans l'Église ancienne.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 29 novembre au 05 décembre 2024

29 novembre : St Saturnin (III^e siècle), évêque ; **30 novembre** : St André (1^{er} siècle) ; **1^{er} décembre** : Ste Florence (IV^e siècle) : convertie par St Hilaire de Poitiers ; **2 décembre** : Ste Viviane, vierge et martyre ; **3 décembre** : St François Xavier (†1552), Prêtre ; **4 décembre** : Ste Barbe, martyre ; **5 décembre** : St Gerard

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ;

Secrétaire de rédaction: Florent Houessinon ; **Desk Société**: Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou; **Desk Religion**: Abbé Romaric Djohossou ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan;

Correcteur : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun;

Kandi : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**:

Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** :

15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F

CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** :

40.000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;

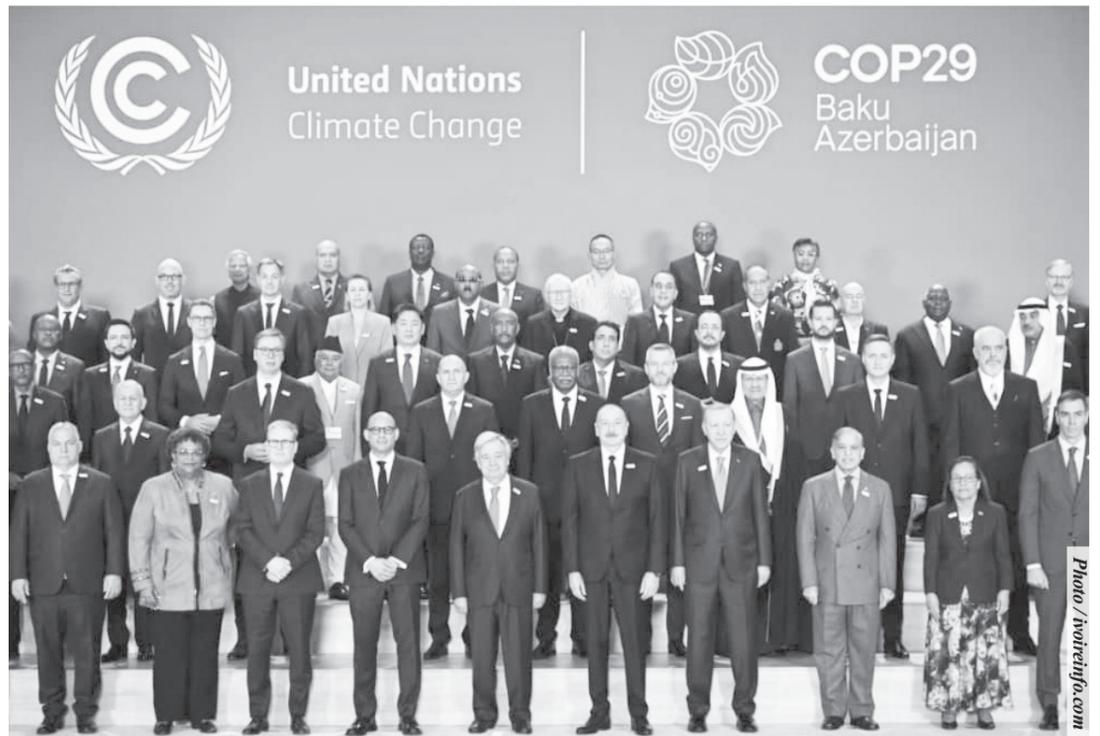
Tél : 97 33 53 03

Tirage : 2.500 exemplaires.

COP29

300 milliards de dollars pour calmer les pays en développement

La Cop29 s'est tenue du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan. Elle a réuni les pays signataires de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (Cnuc). La rencontre s'est achevée sur une promesse de 300 milliards de dollars par an, accord que les pays en développement ont qualifié d'"insulte".



Plus de 160 pays représentés à Bakou

Guillaume DANSOU

« J'avais espéré un résultat plus ambitieux à la fois sur le financement et l'atténuation pour relever le grand défi auquel nous sommes confrontés ». Cette déclaration d'Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, reflète l'insatisfaction de la plupart des participants à cette Cop29.

300 milliards de dollars d'"insulte"

Les pays riches se sont engagés à contribuer à hauteur d'au moins 300 milliards de dollars par an à la lutte mondiale contre le changement climatique, alors que les négociations de l'Onu sur le climat se sont achevées sur une note controversée. Les pays en développement, qui avaient demandé une aide de plus de 1.000 milliards de dollars, ont qualifié l'accord d'"insulte" et ont affirmé qu'il ne leur donne pas les ressources vitales dont ils ont besoin pour s'attaquer véritablement aux complexités de la crise climatique.

Les délégués à la Cop29 ont convenu de fournir ce

financement chaque année, avec un objectif global de financement du climat devant atteindre « au moins 1.300 milliards de dollars d'ici à 2035 ». Les pays se sont également mis d'accord sur les règles d'un marché mondial du carbone soutenu par les Nations Unies. Ce marché facilitera l'échange de crédits carbone, incitant les pays à réduire leurs émissions et à investir dans des projets respectueux du climat. Ce Sommet ayant été baptisé « Cop sur le financement du climat », les représentants de tous les pays ont cherché à établir un nouvel objectif, plus élevé, en matière de financement du climat. Ce nouvel objectif collectif quantifié (Ncqq), remplacera l'objectif actuel de 100 milliards de dollars qui doit expirer en 2025. Le Secrétaire exécutif des Nations Unies pour le changement climatique, Simon Stiell, a décrit le nouvel objectif de financement convenu lors de la Cop29 comme « une police d'assurance pour l'humanité ».

Partenariat entre le Bénin et la Norvège

Si certaines délégations ont

applaudi l'accord, d'autres, en particulier celles des pays en développement, ont exprimé leur profonde déception face à un objectif de financement « insultant » ; de surcroît, le texte convenu ne s'appuie pas sur un accord adopté l'année dernière et qui appelle les nations à « abandonner les combustibles fossiles ».

S'agissant de l'Afrique, le représentant de la Sierra Leone a déclaré que les nations africaines étaient déçues du résultat, qui « signale un manque de bonne volonté de la part des pays développés ». Le Royaume de Norvège et la République du Bénin ont signé le 18 novembre un accord bilatéral au titre de l'Article 6 de l'Accord de Paris, lors de la Cop29. Ce partenariat vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir le développement durable grâce à des projets d'énergie renouvelable au Bénin, notamment solaire et hors réseau. L'accord inclut également un renforcement des capacités techniques pour accompagner le Bénin dans la mise en œuvre et le suivi de ces initiatives.



2014 - 10 novembre - 2024
10 ans de décès



Photo / La Croix / Archives

« Le besoin d'éducation à l'écoute de Dieu dans sa Parole nous apparaît le plus important, et nous essayons ainsi d'y répondre ».

André Quenum, « Une nouvelle année rédactionnelle », Éditorial, *La Croix du Bénin*, parution N°1228 du 10 janvier 2014